



# B.L.E.U.

Bulletin de Liaison aux Élus et aux Usagers

# GENDARMERIE

Numéro 1 – Janvier 2020



## La lutte contre les violences intra-familiales (VIF): l'affaire de tous.

### Mot du commandant de compagnie

En ce début 2020, je vous présente, en même temps que mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année, ce nouveau Bulletin de Liaison aux Élus et aux Usagers. Il a vocation à vous informer, tous les deux mois, de l'actualité des unités de gendarmerie travaillant à votre sécurité, à celle de nos concitoyens, et plus largement à celle de tous les usagers de l'arrondissement de Val-de-Brie.

BLEU car cette couleur que nous arborons résume notre présence, que nous voulons visible, à vos côtés, pour vous assister au mieux dans votre vie quotidienne, y compris et surtout dans les difficultés.

Aussi nous y aborderons des thématiques concrètes et des éléments de réponse à vos questionnements. Sans oublier que vous pouvez, à tout moment, questionner l'un des gendarmes de votre brigade de proximité pour vous renseigner. Le verso de ce bulletin leur est d'ailleurs consacré.

Je vous souhaite une fois de plus, et au nom des 104 militaires de la compagnie de gendarmerie de Val-de-Brie, une excellente année 2020.

Capitaine Ghislain GATEAU LEBLANC

L'actualité, et notamment l'actualité de la presse quotidienne locale, nous rappelle trop régulièrement le caractère récurrent des violences commises au sein du cercle familial, qui plus est souvent sur des personnes en situation de vulnérabilité. Le Grenelle qui s'est tenu fin 2019 a débouché sur des mesures concrètes et d'application immédiates visant à renforcer l'accueil et la prise en charge des victimes.

Pour ce faire, un questionnaire d'évaluation du danger a été mis en place dans toutes les unités de police et de gendarmerie afin de recueillir au mieux les éléments nécessaires à une action concrète et rapide des forces de l'ordre en cas de violences conjugales.

En gendarmerie, militarité oblige, les mesures à prendre ont été rappelées au travers de l'acronyme « P.R.O.T.E.G.E.R », afin de consacrer la **Prise en compte des personnes présentes** avec toute l'attention qu'elles méritent, qu'elle soient victimes, témoins ou mises en cause, d'apporter une réponse au **Requérant de l'intervention**, de caractériser au plus juste l'**Objet initial de l'intervention**, afin d'être en mesure de protéger les **Traces et indices** nécessaires aux investigations et les **Enfants** qui trop souvent se trouvent impliqués malgré eux ; une bonne appréhension de la **Gradation de la violence** à laquelle nous risquons d'être confronté et de l'**État de la personne à protéger** devant nous permettre de parer au mieux les **Risques aggravants identifiés** sur l'intervention (présence d'armes, emprise de l'alcool ou de stupéfiants, degré de vulnérabilité de la victime et contexte d'une éventuelle séparation).

Tels sont nos outils pour intervenir au mieux au quotidien, et dans un souci constant d'humanité, sur tous les faits qui sont portés à notre connaissance.

### **VIF : Vous pouvez nous aider à éviter des drames**

en nous signalant, dans toute brigade de gendarmerie, ou en composant le 17, les situations de conflictualité au sein des familles dont vous avez connaissance et pour lesquelles vous avez des craintes légitimes quant à la sécurité des personnes concernées.

### **Insécurité routière et lutte contre les cambriolages : Ce début d'année 2020 est marqué par un regain de ces deux phénomènes.**

Vous pouvez nous aider à éviter des drames et des vols en ne signalant pas aux autres automobilistes, sur les réseaux sociaux ou par des appels de phares, la position de nos contrôles routiers et de nos contrôles anti-délinquance qui ont pour but de sauvegarder des vies et de préserver vos biens.

## ACTUALITÉ DE LA COMPAGNIE

-Pour les élus et les partenaires : Vœux de la Compagnie : le 30 janvier, salle des fêtes de TUCQUEGNIEUX.

-Pour les élus : Présentation du nouveau Contrat Opérationnel de la Compagnie, fin mars-début avril, date et lieux à définir.

# Votre brigade à votre contact



## POINT SUR LE CONTACT

### • Délinquance :

- Courant novembre et décembre 2019, neuf réunions de prévention des cambriolages ont été initiées dans diverses communes de la COB AUDUN LE ROMAN, afin de sensibiliser la population aux bons gestes et aux bonnes pratiques à mettre en œuvre pour lutter efficacement contre ce phénomène qui s'accroît habituellement en période de fin d'année.

Ces réunions, ainsi que la mise en place de protocoles de participation citoyenne, voire l'installation de systèmes de vidéo surveillance sont autant de moyens permettant d'endiguer cette forme de délinquance.

### • Environnement :

Suite à des dépôts d'immondices répétés commis sur la commune d'Anderny, une plainte a été déposée par le Maire. L'enquête a permis de confondre un couple du village à l'origine des faits, lequel a été condamné par le Tribunal de Police de Val de Briey à une peine d'amende, ainsi qu'au dédommagement de la commune.

#### **Horaires d'ouverture au public des unités de la COB AUDUN LE ROMAN :**

- Trieux : lundi au samedi : 08h00-12h00 / 14h00-18h00 dimanche et jours fériés : 09h00-12h00 / 15h00-18h00
- Audun-le-Roman : mercredi : 08h00-12h00 / 14h00-18h00
- Piennes : jeudi : 08h00-12h00 / 14h00-18h00
- Mercy-le-bas : mardi : 14h00-18h00

## INFORMATIONS – RECOMMANDATIONS

### **Prévenir les cambriolages :**

- Verrouillez vos portes et fenêtres même si vous êtes présents,
- Ne gardez pas d'importantes sommes d'argent à votre domicile,
- Ne laissez pas entrer des démarcheurs ou des inconnus chez vous et signaler leur présence à votre brigade (Tél : 17)

### **En cas de cambriolage :**

- Ne touchez à rien avant l'intervention des gendarmes,
- N'intervenez pas de votre propre chef pour empêcher la fuite de cambrioleurs : **relevez le maximum d'éléments permettant de les identifier.**

### **Vie de l'unité :**

- Départ de plusieurs Gendarmes Adjointes Volontaires au sein de la COB AUDUN LE ROMAN qui ont été remplacés par de nouveaux arrivants.